



L'ordre infirmier : Refusons de payer pour avoir le droit de travailler !!!

SUD Santé- Sociaux appelle à la mobilisation de l'ensemble de la filière infirmière.

Une proposition de loi visant à créer un ordre infirmier sera discutée à l'Assemblée Nationale le 13 juin.

On veut nous imposer l'Ordre Infirmier pour « soi-disant répondre à une demande de reconnaissance de la profession ». C'est un écran de fumée pour éviter de répondre aux vraies questions de la profession.

La priorité des Infirmier(e)s n'est pas la création d'un Ordre Infirmier mais l'amélioration des conditions de travail, la revalorisation de la formation et des carrières, et la reconnaissance de la qualification dans le salaire (Bac + 3).

L'Ordre Infirmier est une atteinte sans précédent à la démocratie et à la valeur du diplôme.

Notre diplôme d'Etat ne suffira plus, adhésion et cotisation vont être obligatoires à l'Ordre Infirmier pour pouvoir exercer notre profession, même quand on est salarié.

La profession est composée à plus de 80 % de salarié (e)s, qui n'ont que faire d'une telle instance.

Rappelons que notre profession est réglementée tant pour l'exercice publique que privé ou libéral par le Code de la Santé Publique, et que des instances consultatives nationales existent déjà (Commission infirmière du Conseil Supérieur des Professions paramédicales).

Notre avenir professionnel est en jeu !!!

Refusons la légalisation du racket pour pouvoir travailler !

**Venez nombreux
le 13 juin 2006 à 9 heures
manifestez votre refus de l'Ordre Infirmier.**

**A l'Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
75007 PARIS
Métro : Assemblée Nationale**